

Le Trait d'Union



SOMMAIRE

ÉDITORIAL DU MAIRE

LA PREMIÈRE DAME DE MONGOLIE
À ROYAUMONT

INTERNET HAUT DÉBIT

PÊCHE À LA TRUITE : OUVERTURE

L'OUTIL EN MAIN EN DANGER

L'HOMMAGE À CORINNE

VOS ASSOCIATIONS

LES TRAVAUX

L'AGENDA

Asnières sur Oise



Editorial



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Si la qualité de l'environnement naturel et bâti participe à la qualité de vie de notre village, le tissu associatif et les très nombreux bénévoles, qui donnent leur temps, apportent leur motivation, leurs compétences, contribuent à la formation, à l'épanouissement, au mieux vivre des habitants. Les dispositifs éducatifs, sociaux, sportifs, culturels qui animent notre village depuis de nombreuses années et à la tête desquels oeuvrent des bénévoles sont en demande de soutien, de reconnaissance, de relève et d'échange. Il n'est hélas pas rare que je reçoive des responsables d'association qui devant le renoncement, la charge devenue trop lourde, l'absence de relève, parfois corrélé à un nouvel environnement, envisagent de renoncer à leur engagement. Si la commune verse des subventions, fournit parfois d'importants moyens, elle ne peut se substituer aux associations. C'est pourquoi, je lance un appel à toutes les bonnes volontés, aux jeunes aussi, qui sont l'avenir de notre village, pour leur dire que le milieu associatif est l'ultime garant des valeurs de générosité et d'altruisme.

« On ne naît pas bénévole, on le devient ».

Si vous souhaitez devenir acteur de la vie de notre village, contactez les différentes associations (voir la liste sur notre site internet ou page 44 de notre guide pratique). Je vous en remercie par avance.

Claude Krieguer, votre Maire.

INFOS TRAVAUX

- Dans le cadre du SIVOM une étude a été lancée sur l'aménagement de la place devant le stade Delacoste. La place serait aménagée dans un espace paysagé et pourrait contenir 30 véhicules et 2 cars.

- Nous sommes en attente des subventions pour le Trasser rue des Frileuses/route de Noisy.

- Suite à la recherche d'un maître d'œuvre concernant l'extension des cantines d'Asnières et Baillon : à ce jour nous n'avons reçu aucune réponse d'architecte pour prendre en charge l'étude du dossier.

- 3^e tranche de travaux d'enfouissement des réseaux de la Grande Rue entre la rue Delchet et la rue de Gouvieux : une réunion des riverains est prévue le 20 avril à 19 heures. **SP**



Installation du chauffage à la chapelle de Baillon



Baillon : 9 lanternes ont été installées en remplacement des fluos rue Santiago Soulas



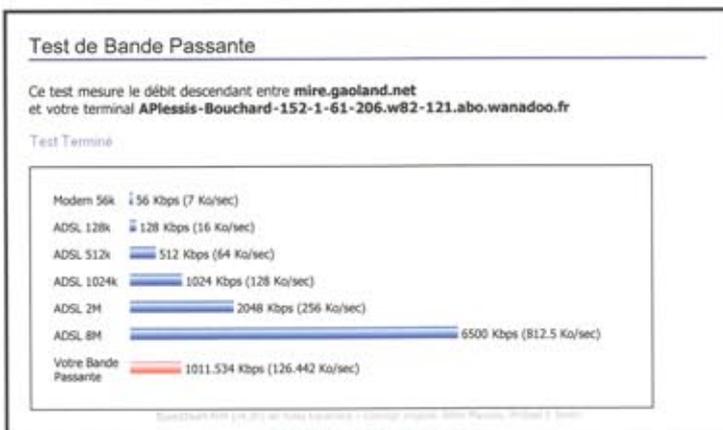
Installation des lisses rue Edouard Picard

INTERNET HAUT DÉBIT : suite

Nous avons reçu en Mairie une demande groupée de plusieurs Baillonnais pour obtenir une connexion haut débit sur Baillon. Nous avons contacté France Télécom pour connaître leur position. La réponse claire et précise de France Télécom, qui nous indiquait une couverture optimum, demandait quelques vérifications.

Nous avons essayé une connexion à 18 mega+, le résultat est direct, plus de connexion. Les services techniques de France Télécom (réseau et câblage) sont intervenus et nous confirment que les connexions distantes, du routeur France Télécom, supérieures à 2 km ne peuvent permettre des débits supérieurs à 8 méga, et encore. A cette vitesse toutes les connexions doivent être parfaites même entre la tête de pont de votre ligne France Télécom et votre modem/routeur à l'intérieur de votre domicile.

Pour information le routeur France Télécom se trouve à côté de la maison de retraite de Viarmes, donc tout ce qui se trouve à plus de 2 km ne peut pas avoir de haut débit, et le débit diminue plus la distance est importante.



Le débit sur votre ligne dépend de nombreux paramètres tels que la longueur de votre ligne, de votre modem, du moyen de raccordement à votre ordinateur (WiFi, USB, Ethernet), etc...

Est-ce que France Télécom serait prêts à mettre un autre routeur pour Baillon ou Asnières, les techniciens nous ayant signalé que des régions plus denses étaient encore moins bien servies?... De plus la concurrence avec les autres opérateurs ne facilite pas les négociations. Nous sollicitons une nouvelle fois les services de France Télécom pour obtenir une réponse moins commerciale et une position sur le déploiement futur de leurs installations. Nous vous tiendrons informé de l'évolution. **ET**

Voici deux adresses qui vous permettront de vérifier les possibilités et l'état de votre connexion : 1) <http://www.degrouptest.com> 2) <http://mire.ipadsl.net>

Attention la première adresse vous indiquera surtout la distance par rapport au routeur, les possibilités de connexion étant peu fiables. La 2ème vous donne le débit de votre ligne en fonction de votre abonnement. Bon test !

AGENDA

ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

MERCREDI 11 AVRIL 2007

Goûter de Pâques

VENDREDI 20 AVRIL 2007

Réunion publique sur les travaux de la Grande rue en Mairie

DIMANCHE 22 AVRIL 2007

1^{er} tour de l'élection présidentielle

SAMEDI 28 AVRIL 2007

Soirée Latino Rock/Salsa à 20h30 Maison du village entrée 6 € (+1 conso gratuite)

MARDI 1^{er} MAI 2007

LE SUBAQUA CLUB PERSAN BEAUMONT organise la descente de l'Oise en nage avec palmes. Départ barrage de Boran entre 10 et 12h.

SAMEDI 5 MAI 2007

La SAB organise le nettoyage des berges de la Thève et de la réserve

RDV à la Maison du Marais de Baillon à 8h30

SAMEDI 5 MAI 2007

Double Jeux présentera son spectacle "Tranches de vie" à 20h30 au centre CCE d'Air France à 95270-LASSY (ouvert à tous)

DIMANCHE 6 MAI 2007

2^e tour de l'élection présidentielle

MARDI 8 MAI 2007

Commémoration du 8 mai

SAMEDI 12 MAI 2007

Nettoyage de printemps avec la participation des écoles

JEUDI 17 MAI 2007

Brocante d'Asnières

DIMANCHE 20 MAI 2007

Fête inter-paroissiale, parc du Hêtre Pourpre à Viarmes (v. article p.11)

JEUDI 24 & VENDREDI 25 MAI 2007

Eau Dissée de l'environnement pour les scolaires

SAMEDI 26 MAI 2007

Dans le cadre « UN CONCERT PRÈS DE CHEZ VOUS » organisé par le Conseil général, festival de rock (8 groupes présents) à la Maison du Village à partir de 17h - entrée gratuite.

SAMEDI 9 JUIN 2007

Double Jeux présentera son nouveau spectacle "CABARET PARADIS" à 20h30 en avant première à la Maison du village

DIMANCHE 10 JUIN 2007

1^{er} tour des élections législatives

SAMEDI 16 JUIN 2007

Kermesse & spectacle de fin d'année à l'école Blanche de Castille

SAMEDI 16 JUIN 2007

Kerfête de Baillon

DIMANCHE 17 JUIN 2007

2^e tour des élections législatives

JEUDI 21 JUIN 2007

Fête de la musique (v. article p.11)

SAMEDI 23 JUIN 2007

Feux de la Saint-Jean (sous réserve : participation des Chœurs italiens & Double Jeux)

DIMANCHE 24 JUIN 2007

5^e Exposition de mécaniques anciennes Parc de Tuteville (v. article p.13)

VENDREDI 29, SAM 30 JUIN

& DIMANCHE 1^{er} JUILLET 2007

Gala de danse de l'école de danse d'Asnières à la salle Saint-Louis de Viarmes

SAMEDI 30 JUIN 2007

Spectacle de fin d'année de l'école Bois Bonnet à Baillon



L'OUTIL EN MAIN VA-T-IL DEVOIR TOURNER LA PAGE ?

"C'est véritablement tristes et résignés que nous devrions cesser notre activité... Faute de bénévoles (!!!) et non faute d'enfants inscrits."

Les précédents appels aux bonnes volontés pour assurer la relève afin d'encadrer les enfants n'ont rien donné. Dommage, en ces temps où le travail manuel est de nouveau valorisé, où l'emploi est au rendez-vous dans des secteurs comme le bâtiment par exemple. Lors de l'assemblée générale ordinaire, le manque cruel de bénévoles a conduit les membres présents à envisager la « mise en sommeil » de l'association pour lui donner une dernière chance avant la dissolution pure et simple de l'Outil en main.

Ce sursis permettra peut-être, en tout dernier lieu de trouver les quelques bénévoles pour poursuivre cette activité si utile pour l'avenir de nos enfants, avenir initié par l'intérêt qu'ils portent à leur passage à l'Outil en main. Combien sommes-nous, adultes, à regretter de ne pas avoir eu la chance de connaître ce genre de structure pédagogique ? Depuis plus de 12 ans des bénévoles, entre autres Pierre LEROUX, menuisier de métier, qui à 80 ans a décidé de prendre un repos bien mérité, ont communiqué à plusieurs enfants le goût du travail manuel.

C'est une bonne centaine d'enfants qui a découvert l'apprentissage du travail manuel grâce à ces bénévoles, artisans ou bricoleurs qui se sont dévoués deux heures par semaine.

Nous sollicitons auprès de vous, chers candidats à la reprise, deux heures sur votre temps libre, le mercredi après midi.

Allons-nous laisser cet héritage sans successeur ? Nous ne pouvons nous y résigner ! Nous avons associé à notre appel la Gazette du Val d'Oise, que nous remercions, afin d'élargir cet appel pressant en publiant un article dans son édition du 14 mars 2007. NOS ENFANTS vous demandent de rejoindre l'association.

Le 26 mai prochain, la remise traditionnelle et annuelle des diplômes se fera dans les locaux de l'association, place de l'église près du Syndicat d'Initiative à Asnières sur Oise. GAGEONS QUE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE qui sera convoquée à cette occasion entérinera des candidatures pour la réouverture de l'Outil en main en septembre 2007 mais que celle-ci en revanche ne soit pas contrainte de constater sa dissolution. C'est le pari que nous espérons très sincèrement tenir grâce à vous !

Michel GUERIN (l'Outil en Main) et HW



La Bibliothèque d'Asnières sur Oise vous invite à la Maison du Village au 46 Grand Rue le mercredi de 11h à 12h et de 15h à 17h & le samedi de 10h30 à 12h.

Le fond de livres mis à votre disposition est varié et susceptible d'intéresser les enfants comme les adultes.

Un coin pour les plus jeunes, offre l'opportunité de découvrir ou d'approfondir la lecture. Pour les plus grands, un ensemble d'encyclopédies, de documents divers et de livres spécialisés permet de préparer ou de compléter un exposé.

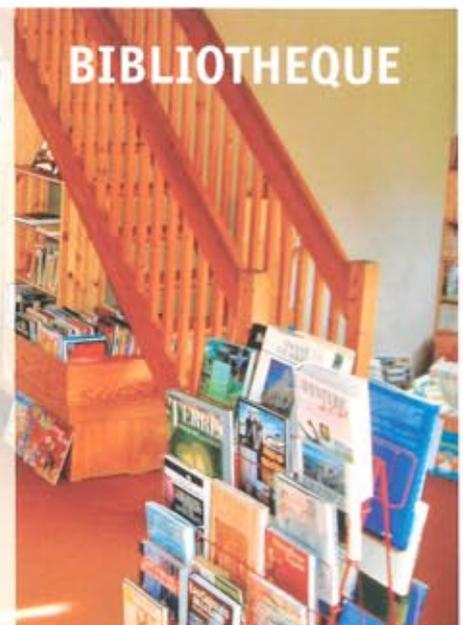
Pour les aînés, des romans, des policiers, des romans du terroir, les derniers prix littéraires et de nombreuses nouveautés sont à leur disposition.

Pour les plus âgés, des livres imprimés en gros caractères sont aussi disponibles.

Sans oublier, pour se détendre, de nombreuses Bandes Dessinées.

Les Amis de la Bibliothèque

BIBLIOTHEQUE





OUVERTURE DE LA SAISON DE PÊCHE À LA TRUITE DANS LA THÈVE

Avis aux amateurs de pêche de truites : l'Amicale des Pêcheurs de la Thève et de l'Ysieux informe les pêcheurs de l'ouverture de la saison de pêche à la truite, le Samedi 17 Mars 2007.

L'amicale vous propose une petite rivière très poissonneuse dans un cadre de verdure exceptionnel à ASNIERES-SUR-OISE. La Thève dans le val d'Oise est une rivière de 2^e catégorie et les truites sont essentiellement des arcs-en-ciel dont la pêche est ouverte toute l'année. Vous pourrez également y pêcher d'autres poissons comme (gardons, goujons, perches, brochets...). Pour être en règle vous devrez être titulaire d'une carte de pêche munie d'une CPMA (Cotisation Pêche et Milieu Aquatique) et d'un supplément de 50 € pour l'année et 25 € pour les personnes mineures. La pêche est ouverte toute l'année sauf les vendredis précédant les déversements de truites qui sont indiqués sur la carte. Attention, la pêche du brochet est interdite jusqu'au 13 avril 2007 (date incluse) donc il vous sera interdit de pêcher à la cuillère ou avec tous leurs artificiels.

Une bonne nouvelle pour les pêcheurs d'Asnières sur Oise, la carte de pêche 2007 de l'Amicale des Pêcheurs de la Thève et de l'Ysieux est en vente dorénavant à Asnières sur Oise au CAMPANELLA. La nouvelle Loi a diminué de manière significative le nombre de ces cartes, elles ne sont plus qu'au nombre de 3. Maintenant, votre âge correspond à une seule carte pour toutes les pêches dans le domaine public de votre département à 4 lignes et 1 ligne sur le même domaine des autres départements. Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à visiter le portail Internet sur la pêche :

http://perso.orange.fr/la-peche/AVEC_SUP/THEVE.htm

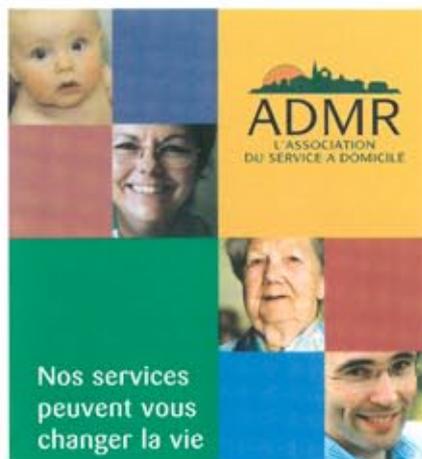
INFORMATION SUR L'ADMR (ASSOCIATION DU SERVICE À DOMICILE)

La Fédération départementale ADMR du Val d'Oise s'est installée avec la volonté et l'aide de la municipalité, à Asnières sur Oise.

C'est dans le parc de l'hôtel seigneurial qu'elle accueille les 5 associations ADMR du Val d'Oise.

- ADMR du Vexin représentée par Monsieur Daroussin Président,
- ADMR de Montmagny présidée par Madame Chantal Chaintreau
- ADMR de la Plaine de FRANCE présidée par Monsieur Olivier Dupont
- ADMR de Montmorency et environs présidée par Madame Brigitte Lerot
- ADMR de Persan-Beaumont et environs (dont Asnières) présidée par Madame Michelle Poitevin.

L'objet de cette Fédération et des Associations qu'elle regroupe, est d'aider à tous moments de leur existence, toute famille ou personne habitant dans les communes où elle exercera son action. Pour ce faire, elle assure la responsabilité matérielle et morale de la bonne marche d'une ou plusieurs branches d'activités pouvant concourir à la réalisation de ces objectifs. Elle est, ou peut devenir, employeur de toute personne utile à cette action notamment dans le domaine de la vie quotidienne, du socio-éducatif (une naissance s'annonce : garder les enfants et assurer le quotidien du foyer), de la santé et de l'aide aux personnes âgées, conformément au règlement intérieur de l'Union Nationale de l'ADMR fondée en 1945, voilà plus de 60 ans.



Nos services
peuvent vous
changer la vie

- Les services de l'ADMR peuvent, dans certains cas, être pris en charge par l'Etat, les collectivités locales ou les organismes sociaux.
- 50 % de leur coût est déductible de nos impôts.
- Les bénévoles s'occupent de toutes les démarches administratives.

Hormis les personnes qui s'occuperont des tâches ménagères, répondront aux demandes des anciens dépendants et autres besoins, qui seront salariées, tous les membres de l'ADMR sont des bénévoles et ils seraient heureux de vous accueillir dans leurs associations, pour une aide ponctuelle.

Pour toute demande d'aide et de service, pour tout engagement de bénévolat, vous pouvez :

- composer le : 01.34.68.1.83.
- passer un mail ou courriel à : admrfede95@orange.fr
- écrire à : ADMR du Val d'Oise
61bis Grande rue • 95270 Asnières sur Oise
MP



REMISE DES PRIX DE L'ECOLE DE DANSE

Les 2 et 6 février, 160 élèves de l'Ecole de danse ont passé l'examen de danse classique et modern'jazz.

Les notes obtenues, complétées des commentaires du jury, leur permettent d'évaluer leurs connaissances techniques ainsi que leur sens artistique. Les parents ont pu assister à la remise des diplômes. Les professeurs étaient contentes du travail de leurs élèves. Nous leur souhaitons bon courage pour la préparation du spectacle qui aura lieu les 29, 30 juin et 1^{er} juillet.

PM

DOUBLE JEUX
3^e RENCONTRE CHORALE

La 3^e rencontre chorale organisée par l'association Double Jeux d'Asnières sur Oise a eu lieu le samedi 20 janvier à 20h30 à la maison du village. Devant une salle comble, nous avons pu assister à un spectacle de qualité, tant au niveau du chant que des chorégraphies. La recette de cette soirée (600 euros) a été reversée en totalité au profit du *Secours Catholique Délégation du Val d'Oise*. Nous remercions la chorale *Amalgames* de Taverny pour sa participation à la réussite de cette soirée. PM

**CTVA : TOURNOI DU 28 JANVIER 2007****SOIREE « S.O.S AMPHIBIENS »
AVEC LA SAB**

Une centaine de participants nous attendaient le vendredi 17 mars au soir à l'Abbaye de Royaumont afin de s'initier à la protection des batraciens. Notre animateur et spécialiste Olivier BUISSON anima cette soirée.

Une trentaine d'élèves des écoles d'ASNIERES, de BAILLON et de VIARMES étaient présents ainsi que beaucoup d'autres personnes venant des alentours ainsi que des naturalistes passionnés.

Ce chiffre fut renforcé par une quinzaine de membres très motivés d'une toute nouvelle association de GOUVIEUX qui venait d'installer leur premier *Crapauduc* sur leur commune.

Une fois l'initiation de terrain terminée malheureusement peu fructueuse en raison des baisses brutales de la température,

deux crapauds étaient dans les seaux, tout ce petit monde s'est retrouvé dans la salle de la mairie annexe prêtée par la commune pour la circonstance, que nous remercions.

La salle était bondée, les enfants ont dû s'asseoir au sol, mais qu'importe, tous réunis pour en savoir plus afin de mieux connaître ces amphibiens si surprenants, pour mieux les protéger.

Enfin la protection de la biodiversité commence à intéresser voire passionner le grand public !

Cette année la S.A.B. a sauvé 2500 batraciens, chiffre en baisse par rapport à l'an dernier 3000 environ, en raison des hausses de température du mois de janvier à la période où le crapauduc n'était pas encore installé.

Merci de votre attention, c'est pour nous un encouragement !

Mauricette, La Sauvegarde Asnières/Baillon

**HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE**

MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE
20 RUE D'AVAIL EAU

95270 ASNIERES-SUR-OISE
accueil : 01 30 35 41 41

fax : 01 30 35 45 41

mairie@ville-asnieres-sur-oise.fr

Lundi : 8h30 - 12h

Mardi : 17h - 19h30

Mercredi : 8h30 - 12h

Vendredi : 8h30 - 12h

Samedi : 8h30 - 12h

PERMANENCE DE BAILLON

MAIRIE ANNEXE

PLACE JULES GAUTHIER

HAMEAU DE BAILLON

01 30 35 85 90

Mercredi : 14h30 - 16h45
sauf vacances scolaires

VOUS RENCONTREZ DES

DIFFICULTÉS OCCASIONNELLES,

COMPOSEZ LE 0800 833 344 (APPEL

GRATUIT). UN ÉLU SERA À VOTRE ÉCOUTE

ENTRE 9H00 ET 17H30 DU LUNDI AU

VENDREDI ET ENTRE 9H00 ET 12H00 LE

SAMEDI POUR APPORTER UNE SOLUTION

À VOTRE PROBLÈME.

**COLLECTES VERRES ET
ENCOMBRANTS**

Collecte des verres :

Vendredis 6 et 20 avril 2007

Vendredis 4 et 18 mai 2007

Vendredis 1^{er} et 15 juin 2007

Encombrants

Vendredi 6 avril 2007

Vendredi 4 mai 2007

Vendredi 1^{er} juin 2007

**HORAIRES D'OUVERTURE
DES DÉCHETTERIES**

(ÉTÉ : du 1/3 au 31/10)

VIARMES

Tous les jours sauf mardi et jours

fériés : 9h30 à 12h - 14h à 18h

Samedi : 9h30 à 18h

Dimanche : 10h à 16h.

CHAMPAGNE-SUR-OISE

Tous les jours sauf jeudi et jours

fériés : 9h à 12h - 14h à 18h

Samedi : 9h à 18h

Dimanche : 10h à 16h.



DU MOUVEMENT À LA PHARMACIE

avec l'arrivée de Théo LEFEVRE, notre nouveau pharmacien, ci-dessus, et le départ de monsieur et madame HOYLE, ci-contre. A l'occasion des vœux de la Municipalité le 5 janvier 2007, Monsieur Windels a rendu hommage à Monsieur et Madame Hoyle afin de les remercier, avant leur départ en province, pour leurs nombreuses actions au sein de la commune. La médaille de la ville leur a été remise.



L'ASSOCIATION DES FÊTES ET LOISIRS D'ASNIÈRES SUR OISE

Notre passion : proposer, réaliser, organiser des manifestations pour que nous tous habitants d'ASNIÈRES SUR OISE ainsi que nos amis et voisins puissent venir participer à la vie de notre village.

Nos activités pour 2007 débuteront par notre traditionnelle *Brocante* du 17 mai où promeneurs, chineurs pourront chercher la perle rare. Samedi 24 juin, les *Feux de la Saint-Jean* au parc de Toutedville avec l'embrasement du bûcher et son somptueux feu d'artifice. Dimanche 25 Juin le traditionnel *Rassemblement des Mécaniques Anciennes* donnera tout son éclat à ces vieilles dames, à cette occasion une paëlla géante vous sera proposée (sur réservation) tout en admirant voitures et



motos. Cette année une concentration de voitures tuning complètera ce plateau riche et haut en couleurs. Le 16 Septembre la *Brocante d'Automne* au hameau de Baillon permet aux nombreux visiteurs de déguster les traditionnelles moules frites. Le mois de Décembre une véritable métamorphose se déroule dans les rues d'Asnières. C'est le moment de remonter le temps avec la *Fête Médiévale* du 2 décembre. Afin de pouvoir vous offrir à toutes et à tous de merveilleux souvenirs, après 6 années d'existence toujours aussi dynamique, l'association s'ouvre à vous : n'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous soutenir dans notre activité et nos projets futurs, participer et débattre sur de nouvelles idées.

Merci à tous pour vos encouragements.

Contact : 06 11 59 54 05

L'Association des Fêtes et Loisirs

5^e RASSEMBLEMENT DE MÉCANIQUES ANCIENNES à Asnières sur Oise, Parc de Toutedville, le dimanche 24 juin 2007 :
téléchargez dès à présent votre bulletin d'inscription sur le site www.ville-asnières-sur-oise.fr





**LE SAMEDI 24 FÉVRIER 2007,
LA PREMIÈRE DAME DE MONGOLIE,
ONON TSOLOM, A HONORÉ DE SA PRÉSENCE
L'ABBAYE DE ROYAUMONT.**

Entre deux manifestations officielles, la 1^{ère} Dame de Mongolie en visite à Royaumont a été reçue par le Directeur Général de la Fondation de Royaumont, Francis Maréchal, et le Maire d'Asnières sur Oise.

A l'invitation du président de la République française, Monsieur Jacques Chirac, le président de la Mongolie Monsieur Nambaryn Enkhbayar a effectué une visite officielle en France du 21 au 25 février 2007. Cette visite a été l'occasion de confirmer la qualité des relations et de la coopération entre nos deux pays et a donné lieu à la signature de plusieurs accords et déclarations : aérien ; coopération dans les domaines de l'industrie et du commerce ; intention sur la coopération financière dans le domaine de l'eau et de l'environnement ; lettre d'accord entre l'Académie des Sciences de Mongolie (MAS) et l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) ; accord de coopération entre la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et la Chambre de commerce et d'industrie de Mongolie.



D'autres rencontres ont eu lieu et notamment la réception du président de Mongolie au Forum pour la Gestion des Villes et Collectivités Territoriales, co-présidée par Jérôme Chartier, Député Maire de Domont qui recevait ce 24 février à Domont le couple présidentiel pour la signature de l'accord d'intention de la Mongolie de participer au prochain festival international du cirque du Val d'Oise.

La république de Mongolie est un pays d'Asie, enclavé entre la Russie et la Chine, la capitale est Oulan-Bator. C'est au XIII^e siècle que Gengis Khan unifie les tribus mongoles et crée un empire qui deviendra une république en 1924. La plus grande partie du pays est constituée de steppes. Cependant le désert de Gobi recouvre une partie du sud du pays, alors qu'au nord ouest se trouvent des régions montagneuses aux forêts abondantes. Le climat est chaud en été et extrêmement froid en hiver, avec des températures pouvant descendre jusqu'à -30°C.

Les ressources naturelles de la Mongolie sont constituées par les minéraux (cuivre, molybdène, fluorine, tungstène) et les pierres précieuses et semi-précieuses, dont de l'or. On trouve aussi du charbon, ainsi que du pétrole dans une moindre mesure, mais qui n'est pas exploité par manque d'infrastructure. Tous ces produits représentent, en valeur, les deux tiers des exportations mongoles.

Environ la moitié de la population loge dans des yourtes (tentes). Un tiers des Mongols sont de purs nomades, qui vivent de l'élevage de petits chevaux, des moutons, des chèvres et des bœufs.

2 654 000 habitants peuplent la Mongolie. La superficie de cet immense pays est de 1 565 000 km² soit 2,3 fois la France. En souvenir de son passage à Asnières sur Oise, le Maire d'Asnières sur Oise a remis à la 1^{ère} Dame de Mongolie la médaille de la ville d'Asnières. CK

ASNIERES SUR OISE SUR INTERNET

Mis en ligne en novembre 2001, le site Internet de notre commune, www.ville-asnieres-sur-oise.fr, s'est étoffé au fil des années, attirant de nombreux visiteurs d'ici et d'ailleurs.

C'est d'abord un plaisir pour les asniérois de découvrir les innovations numériques de notre site, comme le film du survol de notre village en ULM ou l'exposition photo virtuelle réunissant les plus belles photos du concours organisé à l'occasion du 50^e trait d'Union. C'est aussi semblait-il l'occasion pour des internautes du monde entier de s'intéresser à notre village, puisqu'ils représentent environ 15% de nos visiteurs. Avec une progression constante des visites journalières depuis 2001 (entre 100 et 150 visites réelles par jour*), le site Internet a reçu 49.545 visites en 2006 (184.412 depuis sa création).

Asnières sur Oise

Accueil | Notre commune | Travail | Associations | Travaux d'entretien | Informations | Mairie | Médias | Galerie photos

ROYAUMONT - Le jardin des 9 carrés

Ouvrir depuis le 29 juin 2004, ce jardin offre au visiteur un espace vivant et évolutif accueillant des expositions digitales temporaires autour de thèmes évoquant le contexte médiéval. Pour son ouverture, les travaux d'habillage de l'ancien sort à l'honneur. Abbaye bénédictine du XII^e siècle, elle était connue tout d'abord pour ses travaux en toilettage que pour ses jardins de compétition.

Le parcours dans le jardin se structure autour de cinq éléments :

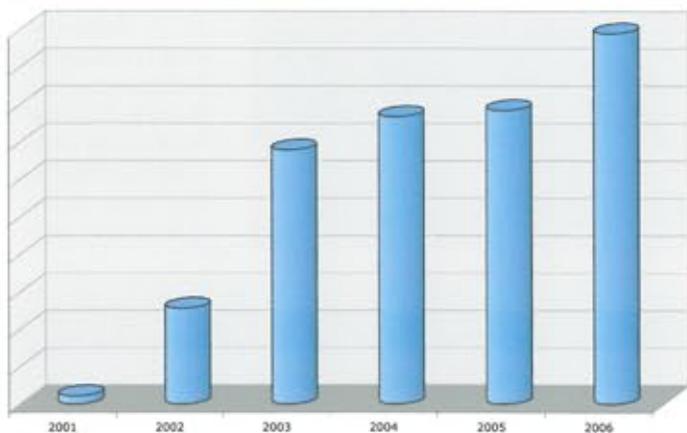
1. Le jardin des neuf carrés constitue une exposition in situ des plantes présentes dans le jardin, proposant ainsi une vision esthétique et rassurant la fonction d'agencement.
2. La table du savoir présente les plantes labellées et étiquetées en pots.
3. Le jardin des pacts-mères regroupe les plantes destinées à être multipliées.
4. Le verger, toujours présent dans les jardins médiévaux, constitue harmonieusement la visite.
5. Enfin, le jardin des carnelles présente à l'appuyer du reflecteur, un espace consacré à quatre séries de ateliers, animations et ludiques, comme l'appareur.

Ce nouveau jardin, ouvert toute l'année, sera un lieu vivant en évolution permanente d'une saison à l'autre. Le thème sera renouvelé tous les trois ans.

L'abbaye est ouverte 365 jours, de 10h à 18h (17h30 de novembre à février).

www.ville-asnieres-sur-oise.fr : statistiques de fréquentation

ANNÉE	2001	2002	2003	2004	2005	2006
VISITES	1 103	12 823	34 016	38 450	39 280	49 545



*à ne pas confondre avec les hits : un serveur Web enregistre le nombre de hits (requêtes) mais ce chiffre ne peut être assimilé à l'audience d'un site car le chargement d'une page avec 4 images, par exemple, affichera un résultat 5 hits.

ET



ECOLE BLANCHE DE CASTILLE : LES CM2 FONT DU SKI !

Chaque année, les CM2 partaient en classe de neige. J'attendais mon tour avec impatience, enfin le grand jour était arrivé...

Sur la place de l'église, le samedi 27 janvier, à 22 heures, nous fîmes un dernier *au revoir* à nos parents, un dernier sourire à Jan, puis nous montâmes dans le car. Je m'endormis très rapidement. Quand j'ouvris les yeux, j'entendis des exclamations de toutes parts : nous étions arrivés au Collet d'Allevard !

Après un copieux petit-déjeuner, nous nous installâmes dans nos chambres. Puis nous allâmes chercher nos skis avant de monter sur le toit de Valcoline pour prendre des photos. C'était magnifique !

Pour le ski, nous étions divisés en trois groupes et chacun partait avec son moniteur pour faire de belles descentes.

Au milieu d'éclats de rire, nous fîmes aussi de belles glissades en luge, et des jeux dans la neige. Un après-midi, après une belle balade en raquettes, nous dégustâmes de succulentes bananes au chocolat près du refuge des trappeurs.

Nous goûtâmes également du fromage à la ferme de la Grangette. Les vaches meuglaient à qui *Meuh Meuh*, et le fermier nous fit visiter les caves de tomme et de Montgarent. Chaque soir, nos animateurs, Simon et Virginie, nous proposaient une veillée : chansons, acro-cirque, films, jeux, boum. Après une bonne semaine dans les montagnes enneigées, nous repartîmes un peu tristes, mais contents de retrouver notre famille. J'aimerais bien revivre ce merveilleux voyage.

la classe de CM2



CROSS DE TOUTEVILLE

Les CM d'Asnières et Baillon sont venus à l'assaut des médailles au Parc de Touteville à l'occasion du traditionnel cross organisé par les professeurs de sport du collège Blaise Pascal de Viarmes le jeudi 22 mars. Les garçons et les filles ont réalisé de belles performances et tous et toutes ont terminé le parcours. Bravo !

PM



L'oiseau et le ver...



Datruy

AU REVOIR CORINNE...



"Corinne est morte à l'âge de 45 ans. C'était une maîtresse très gentille. Quand on a appris la nouvelle, il y en a qui ont pleuré. Pour l'instant c'est un maître qui la remplace et lui aussi est très gentil." — Gautier

Corinne je suis plus que triste que tu sois morte. Et je ferais tout pour que tu revives. J'aurais bien aimé que tu vives plus longtemps. — Julie



"Je suis très triste que Corinne soit morte, quand on l'a su, on était très triste et il y en a qui ont pleuré. En plus elle n'avait que 45 ans et c'était notre maîtresse de l'année dernière et elle était très gentille, je pense que sa famille est encore plus triste, et ma meilleure amie a pleuré et c'est Lou" — Claire-Laurène

"Corinne tu me manques et je suis triste" — Eléa



"Corinne tu es ma maîtresse préférée. Aujourd'hui je te remercie pour tous tes cours. au revoir Corinne." — Chloé

"tu nous manques beaucoup... on ne peut plus te voir tous les jours c'est triste même très triste..." — Baptiste

"Corinne tu resteras toujours dans mon cœur tu dois ressentir ma douleur. gros gros bisous" — Irys



"Je suis très triste qu'elle soit morte je ne pense pas que Corinne allait mourir à 45 ans... Corinne était une maîtresse très gentille. Mais bon fallait bien qu'elle meure si elle avait une maladie très grave. Mais c'est un peu meilleur de la voir morte que de la voir souffrir, mais on ne sait pas sa maladie. Mais je crois que sa famille est beaucoup plus triste que nous." — Lou

REGLES DE VIE A LA CANTINE (ÉLABORÉ PAR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE BLANCHE DE CASTILLE)

- On vient à la cantine pour manger et non pour jouer.
 - je me lave les mains avant le repas.
 - j'arrive dans le calme.
 - je m'assoie correctement à ma place.
 - je mange proprement. la nourriture n'est pas un jeu.
 - je respecte les lieux et le matériel mis à disposition.
 - je respecte le personnel.
 - je parle à voix basse et calmement afin de manger dans une ambiance agréable.
 - je suis le « chef de table » : je suis le seul à avoir droit de me déplacer après autorisation.
 - j'essaie de goûter à tout ce qui est servi.
 - partager le pain : le chef de table partagera équitablement les repas et le pain.
 - la musique de fond, mise en place pour la détente, devra toujours être audible.
 - le chef de table devra veiller à ce que le repas se passe bien et que les enfants assis à sa table respectent et écoutent ses consignes. Un enfant de chaque niveau sera placé à sa table.
 - à la fin du repas rassembler assiettes et couverts en bout de table.
 - chaque jour, un chef de table et son équipe aidera les dames de service à débarrasser.
 - 5 minutes de silence à la fin de chaque repas pour se détendre avant de sortir de la cantine.
 - sortir calmement
- À la fin de chaque trimestre chaque chef de table sera récompensé sur sa conduite.
Tout manquement à ce règlement sera suivi d'une punition et signalé aux parents.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

- 30/12/2006 : DEPRAETER--NAWROTEK Gwladys Sylviane Marie-Colette
- 16/01/2007 : PICOULEAU--POTET Loévan Fantin Maxime
- 17/01/2007 : GNANHOUAN Joanés Adji sidney
- 18/01/2007 : LEPICIER Samuel Yves
- 18/01/2007 : FURBANK Laureen Mauricette et Andy Pierre
- 29/01/2007 : CLOP Anaël
- 04/02/2007 : BOUCLY Noa Jade
- 06/02/2007 : MAHEC Ethan Jean Patrick
- 12/02/2007 : THIBAUT Manon Laura
- 25/02/2007 : LEFEVRE Hadrien Bernard Gilles
- 28/02/2007 : TOURNEMOLLE Thibaut Michel Pascal

DECES

- 05/03/2007 : SURBLE Corinne Louise Jacqueline

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Votre enfant est né en 2004, vous pouvez, dès maintenant l'inscrire pour la prochaine rentrée scolaire 2007/2008.

• Première étape, présentez-vous en mairie avec :

- un justificatif de domicile
- le livret de famille
- le carnet de santé

• Deuxième étape, présentez-vous à l'école pour votre inscription auprès du directeur d'établissement. PM



FANNY PARIS NOUS QUITTE

Fanny Paris, adjoint d'animation sur la commune, responsable de nos accueils périscolaires et du centre aéré depuis de nombreuses années, nous quitte vers d'autres horizons. Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans son nouveau projet. PM

INFORMATIONS SIVOM VIARMES - ASNIÈRES SUR OISE

Dans sa séance du 22 février 2007, le Conseil Syndical du SIVOM Viarmes/Asnières a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2007. Les éléments caractéristiques qui se sont dégagés de cette séance sont les suivants :

INVESTISSEMENTS :

- Les travaux nécessaires relatifs aux désordres sur la toiture des tennis couverts sont en attente d'une décision de justice. La provision de 15 000 € inscrite au budget 2006 est reconduite.
- Le projet d'aménagement du parking et de la réfection de l'éclairage du stade Delacoste sera inscrit en 2007.
- Projet de redimensionnement de la canalisation d'eaux pluviales rues des Docteurs Darène et Paul Delacoste.
- Remplacement des panneaux de grillage détériorés de séparation du terrain de football et du centre de loisirs de Maspoli.
- Aménagement du parking desservant le club de tennis par la pose d'un grillage en remplacement des pierres installées provisoirement et l'installation de jardinières identifiant l'entrée de ce parking.

CONCERT ROXETERA

Pour la troisième édition de son concert à la Maison du Village le 24 mars, le groupe Roxetera a invité sa bande de copains.

Nous avons pu assister en première partie à la prestation de BLACK BUBBLE, un groupe de rock alternatif et de LASYENNE un duo acoustique. Bien entendu, le groupe vocal DOUBLE JEUX est monté sur scène pour interpréter Maurane (*Pas gaie la pagaille*). Une soirée remplie de bonne humeur qui s'est terminée en soirée dansante jusqu'au bout de la nuit. PM

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vous chantez, jouez d'un instrument, vous faites partie d'un groupe ou d'une chorale et vous aimez partager votre passion ?

Venez le 21 juin vous produire sur scène à Baillon à partir de 20 heures. La commune met à votre disposition scène et logistique à l'occasion de la fête de la musique. Afin d'organiser cette belle fête le jeudi 21 juin, inscrivez vous à la Mairie à partir du 15 avril (Tél. 01.30.35.41.41) ! PE

CENTRE DE LOISIRS 2007

Nous pouvons déjà annoncer que le centre de loisirs d'Asnières sur Oise sera ouvert pour la saison 2007 du 5 au 31 juillet.

Pour son fonctionnement, nous recherchons DÈS MAINTENANT :

- un responsable du centre de loisirs titulaire du BAFD,
- des animateurs (trices) diplômés du BAFA et stagiaire.

N'hésitez pas à faire parvenir en mairie une lettre de motivation et un CV. PM

FONCTIONNEMENT :

- Diminution des frais de personnel par la restructuration du service.
 - Participation des communes : il sera proposé, dans le cadre du vote du budget une augmentation de 1,60 % correspondant à l'évolution de l'indice des prix à la consommation.
 - Lutte anti-graffitis : cette action sera poursuivie ainsi que le principe du prêt à titre onéreux de la machine aux communes environnantes qui en font la demande.
 - Renouvellement du contrat d'entretien du parc de Toutedville, du bassin de la Flèche et du ravin de la tempête.
- La consultation en cours a conduit à un changement du titulaire précédent du marché. Celui-ci est dorénavant confié à la société Val d'Oise Jardins qui a présenté l'offre la plus intéressante.
- Renégociation des contrats d'assurances projetée pour 2007.

Dans sa séance du 9 mars 2007, le Conseil Syndical du SIVOM Viarmes/Asnières a voté les décisions suivantes :

- Vote du Compte Administratif 2006 du budget général dont le résultat de fonctionnement (autofinancement des investissements) de 223 368,00 € est entièrement affecté au budget investissements.



FÊTE INTER-PAROISSIALE

Elle se tiendra dans le parc du Hêtre Pourpre à Viarmes, le dimanche 20 mai 2007.

AU PROGRAMME :

- messe en plein air à 11 heures
 - restauration sur place
 - jeux divers et stands de jeux
 - concours de déguisement
 - lâcher de ballons
 - tirage de la Tombola vers 18 heures
- Nous vous y attendons nombreux.
Association Culturelle et familiale de Viarmes

sements) de 223 368,00 € est entièrement affecté au budget investissements.

- Vote du Compte Administratif 2006 du budget assainissement dont le résultat de fonctionnement (autofinancement des investissements) de 158 014,54 € est entièrement affecté au budget investissements.

- Compte tenu de la reprise par le SICTEUB (Syndicat intercommunal de gestion de la station d'épuration) de certaines compétences, le SIVOM Viarmes / Asnières diminue le montant de la surtaxe assainissement de 0,20 € (somme qui sera transférée vers le SICTEUB).

- Dans le cadre du soutien des brigades anti-graffitis par le Conseil Général du Val d'Oise, il sera sollicité auprès de cette collectivité une subvention de 0,30 € par habitant des communes du syndicat.

Pour ceux de nos concitoyens qui seraient intéressés par le détail des Comptes Administratifs et des budgets (général et assainissement), ceux-ci ont été mis en ligne sur le site Internet de notre commune.

HW

NOUVEAU À ASNIÈRES : LE RETOUR D'UN CONTENEUR RÉCUPÉ- RATEUR DES VÊTEMENTS, CHAUSSURES, LINGE DE MAISON USAGÉS.

Au mois de mars, notre municipalité a signé un contrat avec Le Relais Val de Seine, organisme qui implante des conteneurs dans les communes volontaires pour la récupération des vêtements usagés.

Ce dispositif a déjà existé dans notre commune, le contrat signé alors avec le magasin FRANPRIX était privé.

Cette signature va dans le droit fil de la participation active de vos élus dans l'engagement général pour le bien être notamment des générations futures par l'attention portée au devenir de nos déchets.

Le conteneur est installé 46 Grande rue, devant la maison du village.

Cette association a été créée il y a 25 ans avec entre autres, la participation d'Emmaüs Artois.

Ses différents objectifs sont, entre autres au nombre de trois :

1. La réinsertion de personnes exclues du marché du travail,
2. Environnemental par le biais du recyclage des textiles,
3. Économiques par le détournement de kilos voire de tonnes de produits déposés en déchetteries parfois même dans les Ordures Ménagères.

L'implantation, la gestion et l'entretien du conteneur sont totalement gratuits pour la commune.

Ce ne sont que 17 % de la masse récupérée par Le Relais qui partent en déchets industriels, tout le reste est valorisé d'une manière ou d'une autre.

L'association, dans un souci de revalorisation des objets déposés recommande de les déposer emballés dans un sac plastique dans le conteneur, ainsi ils ne seront pas souillés. Remettre ses vieux vêtements, ses vieilles chaussures, son vieux linge de maison dans le conteneur du Relais est, là aussi, tout comme le tri sélectif un geste citoyen qui participe à ne pas alourdir plus que de raison le coût des déchets d'une part, mais aussi participe également au développement durable très en vogue actuellement.

HW

DEEE : DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Notre objectif dans cet article est de relayer l'information du syndicat intercommunal TRI OR de telle sorte que chacun se sente concerné par les nouvelles mesures de tri concernant ces produits.

La question peut se poser : Encore un nouveau concept ?

Non, il s'agit en réalité des déchets spéciaux qui doivent dorénavant être traités spécifiquement. Le décret publié au journal officiel le 22 juillet 2005 reprenant une directive européenne fait obligation à chacun d'entre nous (particuliers, collectivités territoriales, Etat, entreprises etc... de trier ces déchets spéciaux à compter du 15 novembre 2006. Dans son numéro spécial de FLASH INFO de novembre 2006, le Syndicat TRI OR a diffusé la note d'information illustrée par le « flyer » que nous reproduisons ci-dessous.

Définition !

Les équipements électriques ou électroniques (DEE) sont des équipements qui fonctionnent grâce à des courants électriques ou à des champs électromagnétiques c'est-à-dire tous les équipements fonctionnant avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur (rechargeable).

A l'intérieur de cette définition globale, les déchets DEEE sont classés en quatre catégories :

1. Les GEM froid : Gros Appareils Ménagers de Froid (communément appelés « blanc ») nécessitant un traitement spécial : Réfrigérateurs, congélateurs etc...)
2. Les écrans de toutes sortes : ordinateurs, téléviseurs etc...
3. Les GEM Hors Froid soit les autres Gros Appareils Ménagers : machines à laver le linge ou la vaisselle, fours, micro-ondes etc... par exemple
4. Les PAM soit les Petits Appareils Ménagers : rasoirs, téléphones portables, jouets, tous petits appareils ménagers etc...

Les équipements des catégories N° 1 et N° 2 ne doivent pas être détériorés lors de leur collecte ou lors de leur dépôt avant leur évacuation dans les centres spécialisés.

Comment ça marche ?

1. Depuis le 15 novembre 2006, c'est la règle dite du 1 pour 1 qui doit s'appliquer : lorsque l'on fait un nouvel achat, le commerçant reprend votre ancien appareil pour l'achat d'un appareil similaire comme par exemple un téléphone portable, un sèche-cheveux, une machine à laver, un ordinateur etc...

2. Cependant, il reste à chacun des appareils de ce type (le moins possible) qu'au-delà d'un achat neuf

il nous faut éliminer. Pour ce faire, il conviendra d'apporter son appareil en déchetterie ou il sera recueilli dans un endroit spécifique (benne pour les catégories 3 et 4 ou « Caisses Palettes » pour les catégories 1 et 2)

3. Si votre appareil fonctionne encore, pensez aux associations caritatives qui soit se déplaceront pour venir le chercher gratuitement soit déposez-le vous-même.

4. Tous ces appareils ne doivent plus être déposés avec les ordures ménagères.

Le syndicat TRI OR accueille d'ores et déjà les déchets DEEE dans les deux déchetteries situées à Champagne sur Oise et à Viarmes. Les élus du syndicat TRI OR, délégués des communes adhérentes, réfléchissent actuellement à des solutions dans l'avenir en matière de collecte pouvant satisfaire chacun d'entre nous au moindre coût. Et ce n'est pas une mince affaire. Ce qu'il faut également savoir, c'est que des organismes ont été créés, sur le modèle d'Eco emballages, qui reversent une redevance aux collectivités pour diminuer les coûts induits à cette nouvelle obligation. Plus nous collecterons isolément ces déchets, plus élevée sera la contribution de l'organisme qui sera choisi par TRI OR.

En conclusion, un seul mot d'ordre s'impose à nous : ne plus jamais jeter ces produits dans les Ordures Ménagères destinées, à la production de compost utile à notre agriculture, cela ne correspondant pas à un geste citoyen et de plus alourdirait le coût pour l'ensemble de nos concitoyens.

Si toutefois une difficulté se présentait à l'un ou l'une de nos concitoyens, nous vous communiquons de nouveau les coordonnées de TRI OR qui est à votre entière disposition pour la résoudre :

Téléphone : 01.34.70.05.60 • Télécopie : 01.34.70.41.47 • Courrier électronique : info@tri-or.fr • Site Internet : www.tri-or.fr

Vous pouvez également téléphoner ou me téléphoner en Mairie d'Asnières sur Oise qui me communiquera votre demande.

En guise de conclusion, et si nous pouvons exprimer un souhait, ce serait que chacun lorsqu'il envisage le remplacement d'un appareil ménager ou de loisir électrique ou contenant des « puces » ou circuit intégré pense à remettre au vendeur son ancien appareil.

La loi n'oblige pas expressément aux commerçants la reprise des anciens appareils, mais il me semble que commercialement, celui-ci se sente dans « l'obligation » de le faire (n'oublions pas que depuis quelques mois, chacun paie une taxe sur chaque appareil acheté et que par voie de conséquence, les commerçants se trouvent être les collecteurs de cette taxe). HW

Vous avez un appareil équipé d'une prise électrique, de piles ou de batteries, et vous voulez vous en débarrasser ou le remplacer ?

Ne le jetez pas !!!

A partir du 15 novembre 2006, lors de l'achat d'un nouvel appareil électrique ou électronique, le revendeur doit reprendre votre ancien matériel.

"Quand j'achète un nouveau téléphone portable, je donne l'ancien au revendeur lors de mon achat."

"Lorsqu'on me livre une nouvelle machine à laver, le livreur doit reprendre l'ancienne."

Les D3E font l'objet d'une réglementation et d'une filière de recyclage spécifiques. Lors d'un nouvel achat, vous payerez, dans tous les cas, une taxe spéciale de reprise que votre vendeur devra détailler sur la facture.

Si vous ne redonnez pas l'ancien appareil au vendeur,
Si vous le mettez à la collecte des encombrants,
Ou si vous le portez à la déchetterie,
Vous aurez payé 2 fois la taxe.

Attention: les D3E ne seront bientôt plus collectés avec les encombrants. Pour tous renseignements concernant les D3E, n'hésitez pas à nous contacter.



LE RENOUVEAU DES HAIES EN FRANCE : LA VRAIE LUTTE CONTRE L'ÉROSION

L'agriculture intensive et un remembrement mal pensé ont eu raison de la trame bocagère. Le résultat : une augmentation des risques d'érosions et d'inondations, une dégradation de la qualité des eaux, moins de refuges pour les oiseaux, gibiers, mammifères et insectes ; une perte de biodiversité et une destruction des écosystèmes.

Quatre départements de Bourgogne ont un programme ambitieux, celui de recréer et réhabiliter les haies sur leurs plateaux et bassins versants. Après avoir convaincu le monde agricole, les élus, les associations et habitants, on est passé aux actes : 100 Kms de haies ont été replantées sur les 1.300 Kms prévus au programme de longue haleine qui repose essentiellement sur les habitants et agriculteurs dans le cadre de la PAC2 (Politique Agricole Commune), l'agence de l'eau de Seine Normandie développe un programme semblable (voir le magazine *Confluence* n°42 - Décembre 2006).

Asnières sur Oise doit se sensibiliser à ce renouveau des haies surtout en limite de forêt de Carnelle où les orages de type *mousson* vont faire de plus en plus de ravages. Il est indispensable de conserver le maximum de haies, en replanter perpendiculairement à la pente (elles sont les plus hydrologiquement actives) et surtout ne pas détruire les anciennes sous peine de voir nos sous-sols se remplir comme une piscine. MP

COMITÉ DE GESTION PATRIMONIALE DES FORÊTS DE L'ISLE ADAM / CARNELLE

Le Conseil Général et l'ONF (Office National des Forêts), avec les élus des Communes concernées, vont prendre en charge la gestion de ces deux massifs forestiers.

En effet, la forêt vieillit et il faut couper certains arbres pour le renouvellement de nos massifs. Lors de la réunion du 21 décembre dernier, il a paru judicieux de créer des Ilots de vieillissement sur 4 hectares (parcelle 18) afin de conserver une zone de protection sensible pour étudier un suivi écologique de la *vieille forêt* en face de nouvelles plantations régénératrices et comparer les différentes espèces, nidification et flore, en regardant vivre la nouvelle forêt par rapport à l'ancienne.

Le niveau de fertilité du sol de Carnelle permet d'envisager une régénération naturelle pour la plupart des essences présentes, sauf pour les hêtres. Le réchauffement climatique impose une substitution du hêtre par le chêne qu'il faudra planter. L'ONF a proposé une gestion différenciée à l'aplomb des lignes EDF, car la présence de taillis entraîne une nidification d'oiseaux et gibiers à plumes importante. Il est convenu que les tailles des sous-bois, faites par RTE (Réseaux Transports Electricité), soient soumises à l'avis de l'ONF pour éviter les dégâts pendant la ponte et le couvage des oiseaux.

Le recensement des mares sera effectué car certaines espèces rares de batraciens y ont été découvertes. Il a été tué 50 sangliers sur Carnelle en 2006. Ce nombre devra être maintenu dans les prochaines années afin d'éviter la propagation de ces animaux.

Certains élus ont aussi demandé que le débardage du bois ne soit plus fait mécaniquement mais par des chevaux ; l'ONF nous a répondu qu'il n'existait plus en *Grande Région Parisienne* d'attelage de débardage. Encore un vieux métier qui a disparu ! La Présidente a aussi évoqué le problème du ruissellement des eaux, suite aux orages *moussoniques* que nous subissons et a demandé le curage des fossés. L'ONF a répondu que ce curage aggraverait l'écoulement des eaux et qu'il fallait replanter des haies de coupure pour ralentir le flot descendant de la forêt vers la vallée.

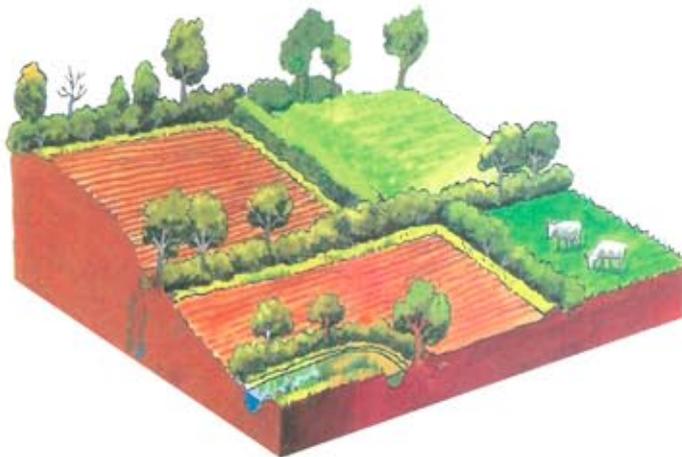
Enfin, l'ONF s'oppose fermement au passage de l'autoroute A16 en forêt domaniale de l'Isle Adam car elle couperait les derniers couloirs écologiques du Grand Gibier. MP

LA DECHARGE D'EPINAY-CHAMPLATREUX

L'association luzarchoise pour la sauvegarde de l'environnement (A.L.S.E.) nous alerte sur un projet d'une décharge sur 40 hectares et d'un centre de tri couvert de 8000m². « Les associations ont gagné en première instance ; le Tribunal a annulé le 15/06/2006 la modification du Plan d'Occupation des Sols qui aurait permis la réalisation du projet. Un des arguments retenus est l'intérêt de la qualité du site à protéger.

Le maire d'Epinau Champlatreux a fait appel de la décision du Tribunal le 05/09/2006. Le Parc Naturel Régional et la Communauté de Communes nous aident dans cette nouvelle procédure en appel. Sans tenir compte de la décision du Tribunal, le Préfet a lancé l'enquête publique concernant le projet industriel. Le rapport du commissaire enquêteur du 11/12/2006 est encore favorable au projet, sans aucune réserve ni recommandation. Il balaye d'un revers de plume la

pétition de 647 signatures contre le projet et conclue que 73% des personnes interrogées lui sont favorables ». Nous vous invitons à y mettre votre nez ;-)
L'ALSE poursuit son action contre ce projet et pour être forte, l'association a besoin de votre soutien.
Si vous êtes contre ce projet et souhaitez soutenir la sauvegarde de l'environnement, contactez Philippe BEC, chemin de Coye - 95270 CHAUMONTEL.



INSCRIPTIONS DES CHEMINS DE RANDONNÉES AU PDIPR (PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES PÉDESTRES DE RANDONNÉES)

Après accord des communes concernées, le plan des Itinéraires de randonnées a été approuvé par le Conseil Général le 20 octobre 2006.

Ce plan ouvert aux piétons, cavaliers et cyclistes est disponible au Coderando qui a participé à l'élaboration du tracé et en Mairie, pour consultation. Les chemins rendus impraticables seront remis en état par le Conseil Général avec une participation financière de la Commune de 10 à 20% selon l'étendue des travaux. Le Coderando participera aussi à l'entretien dans le cadre de la subvention de fonctionnement que lui verse le département et qui est financée par le produit de la taxe sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS). L'entretien courant reste à la charge des communes concernées. Bonnes promenades à tous les randonneurs ! MP

Ci-dessous : le plan départemental des itinéraires pédestres de randonnées téléchargeable sur le site Internet de notre village : www.ville-asnieres-sur-oise.fr (rubrique "environnement").



EMMAÜS

Trois façons de s'engager, selon vos envies et votre disponibilité :

- **Bénévole** : devenir ami de la communauté, c'est donner un peu de son temps, de quelques heures à quelques jours par mois pour participer à la collecte, au tri, aux ventes, être à l'écoute et échanger avec les compagnons, faire connaître la communauté.
- **Client** : acheter à la communauté, c'est lui permettre d'entretenir ses locaux, son matériel, d'héberger, nourrir, former les compagnons.
- **Donateur** : la matière première du travail accompli dans les communautés, ce sont les dons. Pour qu'ils soient utiles, ils doivent être en bon état. La mise en décharge des objets abîmés a un coût élevé qui amputera les actions de solidarité de la communauté, il faut donc bien sélectionner ce qu'on donne...

Emmaüs Val d'Oise

ZAE de Bernes sur Oise
9 chemin pavé (le long de l'Oise)
95340 Bernes sur Oise
Tél. : 01.30.28.67.20
Fax : 01.30.28.67.21
Courriel : emmaus95.bernes@wanadoo.fr

Salle de vente : du mercredi au dimanche inclus de 14h15 à 18 heures.
Prochaines ventes de mercerie, dentelles : 14 avril 2007, 12 mai 2007 et 9 juin 2007.

Prochaines ventes à thème :

- 21, 22 et 25 avril 2007 : linge ancien
- 12, 13 et 16 mai 2007 : tableaux
- 9, 10 et 13 juin 2007 : objets africains

CHÔMEURS ÂGÉS

Vous avez 160 trimestres validés ou cotisés aux régimes de retraites, vous pouvez peut-être prétendre à l'ALLOCATION EQUIVALENT RETRAITE accordée en fonction de votre situation et de vos revenus.

Renseignez-vous auprès des ASSÉDIC en EXIGEANT que l'on vous remette la notice DAJ163 (AER).

En cas de difficultés, contactez monsieur JOURDE au 01.30.35.87.03.



MISSION LOCALE

Vous avez entre 16 et 25 ans : La Mission Locale MILNOVOISE, un espace au service de vos projets.

Des conseillers pour vous informer, vous orienter, vous accompagner dans vos démarches vers l'emploi, la formation, la santé, l'aide au logement, l'accès aux loisirs, soutien à la création d'entreprise, etc.

Pour nous contacter :

Siège social : 16, rue Edouard Bourchy
BP 30053 - 95260 Beaumont sur Oise
Tél. : 01.30.28.76.90
www.mission-locale-milnovoise.fr

LA MISSION LOCALE MILNOVOISE RECRUTE DES PARRAINS ET MARRAINES BÉNÉVOLES

La Mission Locale est une association œuvrant dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans révolus. Notre mission est d'informer, orienter et accompagner les jeunes dans leurs démarches vers l'emploi, la formation, la santé, l'aide au logement et l'accès à la culture et aux loisirs.

Nous recherchons des parrains et marraines susceptibles de par leur compétence et leur expérience personnelle et professionnelle d'accompagner vers l'emploi des jeunes inscrits dans une démarche active de recherche d'emploi au sein de notre association.

Le parrainage vise, en collaboration avec les conseillers de la Mission Locale, à soutenir les jeunes dans la création de leur réseau professionnel et leurs démarches de recherche d'emploi.

Contact : Mme Héma SANDANAM

Siège social : 16, rue Edouard Bourchy
BP 30053 - 95260 Beaumont sur Oise
Tél. : 01.30.28.76.90
www.mission-locale-milnovoise.fr

INFORMATION À TOUS LES BÉNÉFICIAIRES DU RMI

Vous êtes actuellement bénéficiaire du revenu minimum d'insertion. Pour que votre droit à l'allocation soit maintenu, vous devez tous les trois mois retourner à la Caisse d'Allocations Familiales votre Déclaration Trimestrielle de Ressources (DTR).

Jusqu'à présent une avance correspondant à la moitié de votre allocation pouvait vous être versée en attendant la réception de votre déclaration trimestrielle de ressources. **ATTENTION**, nous vous informons qu'à compter du 1^{er} avril 2007, sur décision du Conseil Général, cette avance d'un demi RMI ne vous sera plus versée si vous ne renvoyez pas, dans les délais, votre déclaration de ressources à la CAF.

C'est-à-dire que le versement de votre allocation sera suspendu.

Nous vous conseillons donc, pour conserver votre allocation RMI de retourner le plus rapidement possible l'imprimé dûment complété à la CAF.

Vous devez aussi déclarer avec le plus grande exactitude les changements concernant votre situation familiale, professionnelle ou l'ensemble de vos revenus.

Toute fausse déclaration, toute erreur ou omission, entraînera la suspension du versement de votre RMI et la récupération de toutes les sommes indûment versées, par le Trésorier Payeur Départemental.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est obligatoire pour les filles et les garçons à 16 ans. Le mois de votre anniversaire, présentez-vous à la mairie de votre domicile muni du livret de famille, pièce d'identité et justificatif de domicile. Cette démarche est obligatoire pour pouvoir (entre autre) :

- s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP - BEP - BAC - permis de conduire),
- assister à la journée d'appel de préparation à la défense
- être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

RETROUVEZ VOTRE BULLETIN MUNICIPAL
LE TRAIT D'UNION,
EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET DE LA
MAIRIE D'ASNIERES SUR OISE :

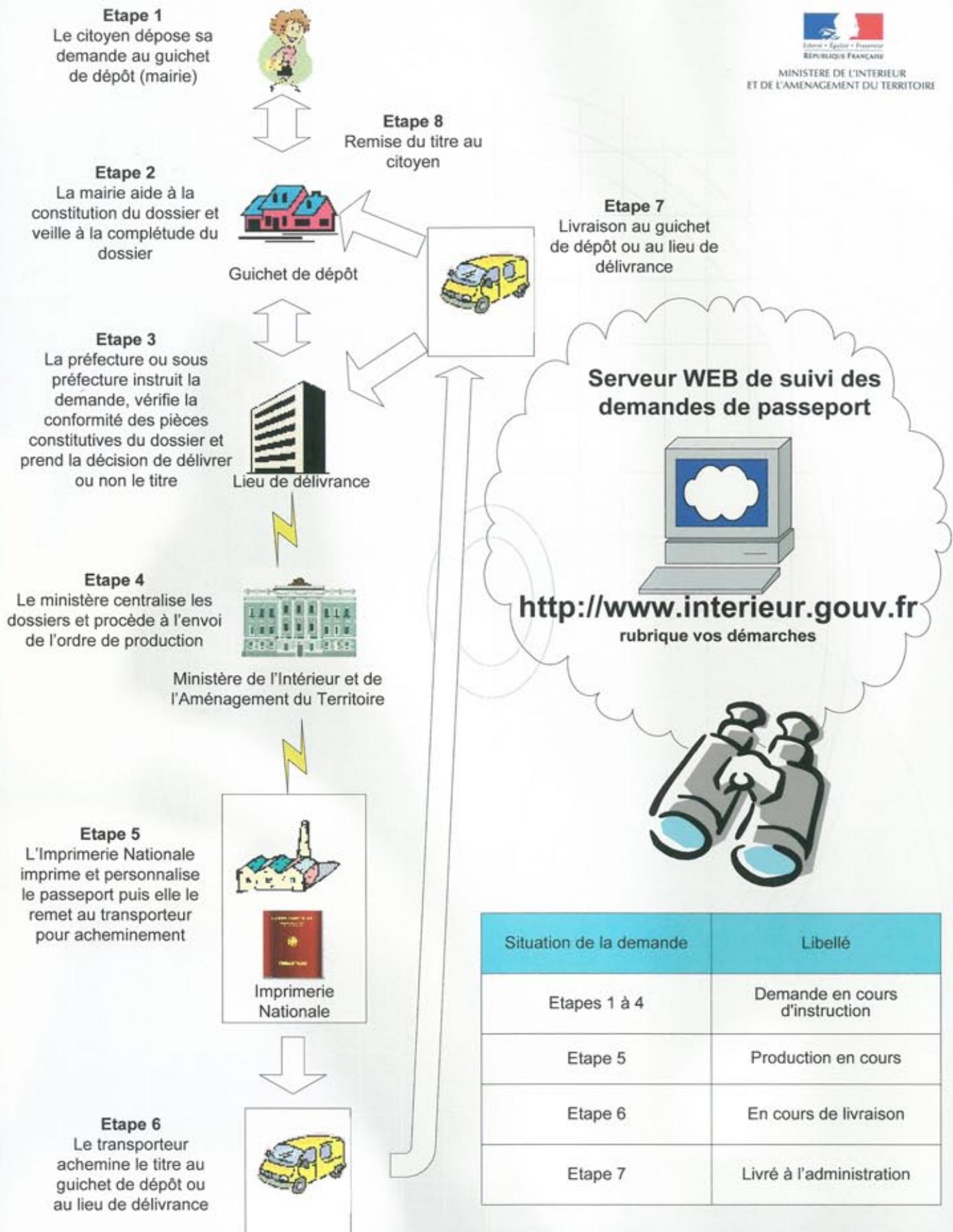
www.ville-asnieres-sur-oise.fr

ET ACCÉDEZ À DES INFORMATIONS
SUPPLÉMENTAIRES TÉLÉCHARGEABLES :
offres d'emploi, publications, photos, liens utiles,...

PROCÉDURE DE DEMANDE DE PASSEPORT



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Etape 1
Le citoyen dépose sa demande au guichet de dépôt (mairie)



Etape 8
Remise du titre au citoyen

Etape 2
La mairie aide à la constitution du dossier et veille à la complétude du dossier

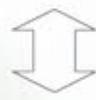


Guichet de dépôt

Etape 7
Livraison au guichet de dépôt ou au lieu de délivrance



Etape 3
La préfecture ou sous-préfecture instruit la demande, vérifie la conformité des pièces constitutives du dossier et prend la décision de délivrer ou non le titre



Lieu de délivrance

Serveur WEB de suivi des demandes de passeport



<http://www.interieur.gouv.fr>
rubrique vos démarches



Etape 4
Le ministère centralise les dossiers et procède à l'envoi de l'ordre de production



Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire

Etape 5
L'Imprimerie Nationale imprime et personnalise le passeport puis elle le remet au transporteur pour acheminement



Imprimerie Nationale

Etape 6
Le transporteur achemine le titre au guichet de dépôt ou au lieu de délivrance



Situation de la demande	Libellé
Etapes 1 à 4	Demande en cours d'instruction
Etape 5	Production en cours
Etape 6	En cours de livraison
Etape 7	Livré à l'administration



PARTICIPATIONS • Responsable édition : Eric Therry • Rédaction : Michelle Poitevin - Solange Gobet - Juliette Lefort - Patricia Especelle - Claude Krieguer - Hervé Windels - Philippe Marcot - Eric Therry - Michel Guerin - Les enfants des écoles - Les Amis de la Bibliothèque - La Sauvegarde Asnières Baillon - L'association des Fêtes et Loisirs d'asnières sur Oise • Ont également collaboré : tous les membres de la commission information • Photos : - Philippe Marcot - Hervé Windels - Dominique Autexier - Gilbert Glogowski • Illustrations : Jean Datry • Corrections : Commission information • Conception graphique : Euromovie - Impression RM.

ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT
WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE D'ASNIERES SUR OISE • AVRIL 2007 • N°52